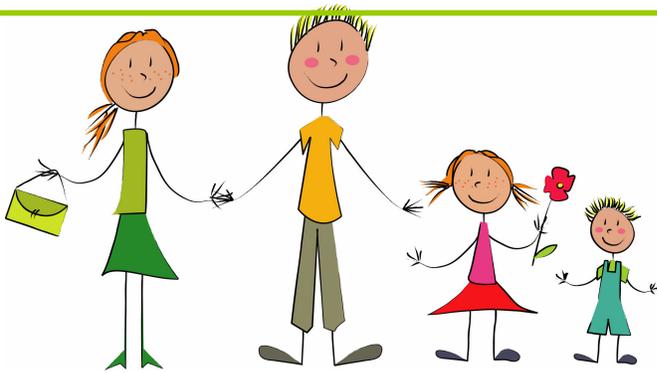


A vos marques ... Discutons !



Ce livret d'accueil vous est proposé pour faciliter vos relations, en conciliant les attentes de chacun, dans le but de respecter l'enfant, pour son éveil et son épanouissement.

Un(e) assistant(e) maternel(le) est agréé(e) par le Président du Conseil Général et formé(e) pour accueillir un ou plusieurs enfants à son domicile moyennant rémunération.

Cet agrément lui a été accordé après évaluation du service de P.M.I (Protection Maternelle Infantile) en fonction de ses motivations, de ses compétences éducatives et des conditions matérielles d'accueil.

L'assistant(e) maternel(le) est un professionnel de la petite enfance. Son rôle est d'accompagner l'enfant dans un souci de coéducation. Il participera à l'éveil et au développement de l'enfant dans le respect des valeurs familiales et culturelles.

Les deux parties doivent favoriser la mise en place d'une relation de confiance, fondée sur le respect mutuel, la discrétion et la réserve. Elles veilleront à mettre en place un accueil progressif.

Il est important pour tous que les exigences, les craintes, les choix de chacun soient clairement exprimés et discutés (besoins de l'enfant, aspects administratifs, horaires, rémunération...). En effet si ces points ne sont pas définis préalablement et reconsidérés régulièrement, cela risque de rendre les relations difficiles.



En cas de modification, il est indispensable d'apporter un avenant au contrat.

Apprenons à connaître l'enfant ...

L'échange autour de thèmes abordés ci-dessous doit permettre d'ouvrir et de faciliter le dialogue entre l'assistant(e) maternel(le) et les parents afin :

- ↻ D'instaurer un climat de confiance
- ↻ De respecter le rythme et les habitudes propres à chaque enfant
- ↻ De préciser la place et l'individualité de chacun.

Chaque enfant est différent, ses petites habitudes de sommeil ou alimentaires sont facilement repérables et sont importantes à respecter. Ce sont des repères fiables pour lui qui l'aident à s'adapter et à se construire harmonieusement. L'attention que l'adulte porte à ces habitudes est primordiale, leur observation et le dialogue entre l'assistant(e) maternel(le) et les parents aboutissent à une certaine cohérence dans l'accompagnement de l'enfant.

... Du côté des soins

Les renseignements qui suivent sont destinés à apporter des éléments indispensables au médecin pouvant examiner l'enfant en cas d'urgence. Il est donc important de les mettre à jour régulièrement.

L'assistant(e) maternel(le) devra prévenir le plus tôt possible, les parents, de l'état de santé de leur enfant.

En cas de traitement médical ponctuel ou de longue durée, les parents communiqueront à l'assistant(e) maternel(le) un **double des prescriptions**.

Attention : dans le cas contraire, le traitement ne pourra être administré à l'enfant.

Il serait plus approprié de prévoir l'administration de médicaments en dehors des temps d'accueil de l'enfant, il convient de le définir au préalable avec le médecin traitant.

Le médicament antithermique sera fourni par les parents, accompagné d'une ordonnance réactualisée au moins tous les 6 mois en fonction du poids et de la taille.

Attention : L'assistant(e) maternel(le) devra prévenir les parents avant l'administration de médicament.

Les parents et l'assistant(e) maternel(le) s'engagent à signaler toutes maladies contagieuses et infantiles des enfants présents au domicile.

L'assistant(e) maternel (le) pourra faire l'avance des frais médicaux oui non

Si oui, les frais, engagés par l'**employé(e)** sont à la charge de l'**employeur** qui s'engage à les rembourser sous 48h.

En cas de traitement ou suivi particulier :

L'assistant(e) maternel(le) autorise les visites de kinésithérapeute, infirmière, médecin etc.

Oui non

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Identité de l'enfant :

Nom et prénom : _____

Date de naissance : _____

ALLERGIES CONNUES : _____

MEDICAMENTS INTERDITS : _____

REGIME PARTICULIER (indiqué par le médecin) : _____

AUTRE : _____

	DATE DES INJECTIONS
BCG	
DTP *	
ROR	
AUTRES	

** Vaccinations obligatoires pour l'accueil chez l'assistant(e) maternel(le).*

Nom du médecin traitant : _____ N° de tél : _____

Adresse : _____

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Père Tél. : _____

Mère Tél. : _____

Autres :

Nom, Prénom : _____ qualité de : _____

Tél. : _____

Nom, Prénom : _____ qualité de : _____

Tél. : _____

Nom, Prénom : _____ qualité de : _____

Tél. : _____

L'assistant(e) maternel(le) n'hésitera pas à contacter les services d'urgence et suivra leurs indications.

SAMU : 15

POMPIERS : 18

CENTRE ANTI POISON : 04.72.11.69.19

SECOURS EUROPEENS : 112 (n° accessible d'un téléphone portable même sans couverture réseau.)

Annoncez dans tous les cas

N° de téléphone, Nom et adresse

Le nom et l'âge de l'enfant

Exposez le problème posé avec le plus de détails possibles

Et suivez les directives énoncées par les professionnels.

... Du côté de l'hygiène

ACQUISITION DE LA PROPRETE

Généralement, l'acquisition de la propreté se situe entre 18 mois et 3 ans.

La cohérence dans l'accompagnement de l'enfant entre les parents et l'assistant(e) maternel(le) est primordiale. .

Durant ces phases d'acquisition, il sera important d'échanger sur :

- le lavage des mains,
- le brossage des dents,



- le pot,
- ...

Les couches et les vêtements de rechange sont à fournir par les parents.

... Du côté du sommeil

Recommandations pour la prévention de la mort subite du nourisson

Température de la pièce : entre 18°C et 20°C.

Choisir un matelas ferme.

Eviter les couffins non rigides, les oreillers, les couettes, les duvets, les édredons...Préférer les sur-pyjamas, les turbulettes, les gigoteuses.

L'enfant doit dormir sur le dos.

Retirer du cou les chaînes et cordons qui pourraient le blesser.

Proscrire les médicaments pour dormir.

Les instants de repos doivent être pris dans un lieu adapté et habituel

- Les signes de fatigue : _____

- Les habitudes ou objets nécessaires à l'endormissement :



Doudou



Tétine



Obscurité



Musique



Histoire

- Autre : _____

Les rythmes du sommeil.

Les périodes de sommeil (nombre de sieste, durée ...) : _____

... Du côté de l'alimentation

Le lait 1^{er} et 2^{ème} âge, sont fournis par les parents.

Les allergies alimentaires : _____

Les régimes spécifiques : _____

L'eau pour la préparation des biberons : _____.

En cas de multi employeurs, L'assistant(e) maternel (le) pourra définir avec l'accord des parents un repas identique pour tous les enfants. (Par soucis d'égalité, de diversité et d'éducation au goût).

Dans ce cadre l'assistant(e) maternel(le) veillera a proposer des repas variés et équilibrés.

... Du côté des habitudes

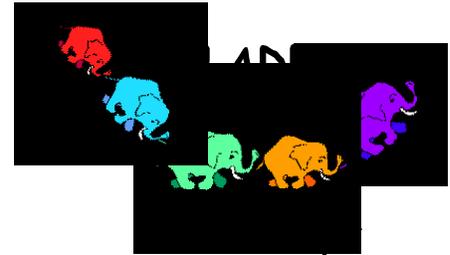
Vous avez des souhaits ou des exigences particulières qui correspondent à vos habitudes, à votre façon de faire, de vivre, de voir les choses. Il est souhaitable d'en parler, de vous mettre d'accord ou de trouver un compromis avec votre assistant(e) maternel(le).

... Du côté éducatif

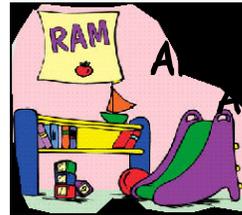
1) **Qu'attendez vous de la journée de votre enfant au domicile de l'assistant(e) maternel(le) ?**

Pour les parents : il est important d'échanger sur ce que vous souhaitez pour votre enfant.

Pour l'assistant(e) maternel(le) : il est important d'expliquer ce que vous pouvez proposer aux enfants selon leurs âges.



Participer au rangement,
mettre le couvert...



- Vous pouvez entourer vos choix

Avez vous des remarques ou des souhaits à formuler ?

2) Dans un souci de cohérence, il est indispensable d'échanger autour des valeurs éducatives liées à votre famille, ainsi que des possibilités de l'assistant(e) maternel(le) à les mettre en place (ce, en fonction des autres enfants accueillis).

Voici quelques pistes non exhaustives de discussion :

- ↻ La question de la politesse...
- ↻ La question du respect des autres, des choses...
- ↻ La question de l'autorité...
- ↻ La question des limites à définir ...
- ↻ La question des câlins et des bisous ...
- ↻ La question de la propreté et de l'hygiène...

Pensez à noter les points essentiels de votre réflexion :

Votre Relais

PARENTS

Accueil et soutien
mise en relation, conseil

Ecoute

RAM

ENFANTS

Animations collectives
Accompagnement à l'éveil,
socialisation

ASSMAT

Animations collectives,
échange, information,
formation
Soutien et valorisation

Entraide

Echanges

Connaissez vous le relais de votre commune, l'avez vous visité ?

Signatures

Fait à _____ Le _____

Les employeurs

Le salarié

Mme _____

Mme ou Mr _____

Mr _____